

Charte

Tout service d'aide et d'accompagnement à domicile se doit de garantir à la personne qu'il accompagne :

- Le **respect** de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité, de sa sécurité et de son droit à aller et venir librement ;
- Sous réserve des pouvoirs reconnus à l'autorité judiciaire et des nécessités liées à la protection des mineurs en danger et des majeurs protégés, le **libre choix** entre les prestations adaptées qui lui sont offertes soit dans le cadre d'un service à son domicile, soit dans le cadre d'une admission au sein d'un établissement spécialisé ;
- Une **prise en charge** et un **accompagnement individualisé de qualité** favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé qui doit systématiquement être recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision. A défaut, le consentement de son représentant légal doit être recherché ;
- La **confidentialité** des informations la concernant ;
- **L'accès** à toute information ou document relatif à sa prise en charge, sauf dispositions législatives contraires ;
- Une **information** sur ses droits fondamentaux et les protections particulières légales et contractuelles dont elle bénéficie, ainsi que sur les voies de recours à sa disposition ;
- La **participation directe** ou avec l'aide de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accompagnement qui la concerne.

arroseeur d'idées
style : azimut 03 85 38 07 90 - www.styliazimut.com



Les Chaptalines

Domicile
vous accompagne
chez VOUS
au quotidien

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Le SAAD Les Chaptalines est un service prestataire, ce qui vous offre une grande simplicité et souplesse d'utilisation : le personnel est salarié de l'entreprise.

Le choix de vos aides à domicile est important, il s'agit de personnes qui vous accompagnent au quotidien. C'est pourquoi nous veillons à la qualification et à la formation de nos salariés. Leur recrutement est basé sur une évaluation complète de leurs compétences.

Les Chaptalines

21 Rue Chaptal
69910 VILLIE MORGON

04 81 15 00 06

du lundi au vendredi
8h30 à 12h30
14h00 à 17h30

Liste des prestations

Le SAAD Les Chaptalines vous propose les prestations suivantes :

- Aide au lever / coucher
- Aide à la toilette
- Aide à l'habillage
- Aide à l'alimentation (préparation des repas, prise des repas, respect des régimes alimentaires)
- Aide à la prise des médicaments (précédemment préparés par une infirmière)
- Aide à la mobilisation et aux déplacements
- Courses
- Aide à la gestion administrative
- Entretien du logement
- Entretien du linge / repassage

N'oubliez pas que des aides sont disponibles pour financer ces prestations. Le reste à charge qui peut en découler bénéficie d'un avantage fiscal de 50 %

Pour un devis personnalisé et une étude complète de vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter :

Emeline MORISS
Directrice SAAD
04 81 15 00 06
leschaptalines@gmail.com
21 rue Chaptal
69910 VILLIÉ MORGON

**le SAAD
Les Chaptalines
et l'EHPAD L'Alouette**
sont gérés par la
même direction.

Ainsi «Les Chaptalines»
bénéficie d'une réelle
expérience dans le
domaine de la
gériatrie.

Nous vous proposons
un VRAI PARCOURS
DE VIE.

Fiscalité

L'aide à domicile vous donne le droit à une réduction d'impôt ou même à un crédit d'impôt.

Pour les prestations extérieures au domicile elles doivent être comprises dans une offre de services effectués à domicile.

Seules peuvent ouvrir droit à la réduction d'impôt les factures acquittées.

Taux de l'avantage fiscal : Le taux est fixé à 50%.

Les Chaptalines Domicile vous fourniront l'ensemble des justificatifs pour bénéficier de cet avantage.

Les justificatifs doivent être conservés pendant les 3 années qui suivent l'impôt.

accompagnement
sécurité
dignité
intimité
Respect

Les Chaptalines